

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 9

Artikel: Le vin absinthé de Mme Porta
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196113>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

s'il en fût. La plupart des colons, découragés, rentraient en France.

L'élément féminin, au « Champ d'Asile », ne se composait que de quatre personnes, dont l'une était la fille du général Rigau. Celle-ci mourut en 1820, et le chagrin qu'il eut de l'avortement de ses projets hâta sa fin.

Béranger a chanté les rêves dont avaient été hantés ces soldats de l'Empire, dans de superbes couplets, datés du mois d'août 1818, et débutant ainsi :

Un chef de bannis courageux,
Implorant un lointain asile,
A des sauvages ombrageux
Disait : « L'Europe nous exile.
» Heureux enfants de ces forêts,
» De nos maux apprenez l'histoire :
» Sauvages, nous sommes Français ;
» Prenez pitié de notre gloire. »

Tabac.

L'exploitation du monopole des tabacs, en France, pendant l'année 1896, se traduit, en bloc, par un bénéfice de 360 millions versés au Trésor de l'Etat!... Combien de moyennes et petites nations se contenteraient de ce seul article pour leur budget total! « Cette recette est d'autant plus précieuse qu'elle est prélevée sans en avoir l'air. C'est un plaisir qu'on paie tout doucement, sou à sou, en quelque sorte.

« On crie bien un peu contre la Régie, dit le *Petit Parisien*, mais on ne se prive pas pour cela d'une douceur devenue nécessaire. Combien de fois n'avez-vous pas entendu de passionnés fumeurs s'écrier qu'ils préféreraient se passer de toutes les friandises, de viande, de vin, de pain même plutôt que de tabac. Mais il faut reconnaître qu'elle procure aux uns un digestif incomparable, aux autres un encouragement au travail, à ceux-ci une diversion aux tristesses de la vie, à ceux-là les voluptés du rêve, à tous une distraction à la mode.

Il y a pourtant des sociétés contre l'abus du tabac, mais elles ne guérissent pas le mal. Autrefois, on n'osait pas allumer un cigare en chemin de fer. On a inventé des compartiments pour les fumeurs, ce qui ne les empêche pas de se mettre à leur aise un peu partout. Sur les escaliers, dans les couloirs, au foyer de la presque totalité des théâtres, on tue les entr'actes en brûlant des cigarettes. Est-ce que les drames trop fréquents de fumeurs s'endormant la pipe aux lèvres et consumés pour avoir mis le feu dans leur lit ont fait disparaître cette vieille habitude ?

On rencontre journellement des fanatiques tellement impatients de retourner à leur plaisir favori qu'ils sollicitent la permission d'en griller une avant même que le repas ne soit achevé. Les douairières, les femmes de jadis se plaignent amèrement, dans la société riche, de voir désertier les salons où l'on causait pour les fumeurs où les hommes vont, s'entasser et s'intoxiquer en sortant de table. Vilaines nouveautés de cette fin de siècle, diront les gens moroses ; mais qui se chargera d'en avoir raison ? »

Chez le dentiste.

Un chroniqueur parisien, qui signe Louis Marsolleau, publie dans le *XX^e Siècle* une amusante critique sur les dentistes. Il paraît qu'il n'a pas lieu d'être satisfait de ceux auxquels il a eu l'occasion de s'adresser. Il les accuse d'user de divers trucs qui, empressonnés de le dire, n'existent pas chez nous. — Voici quelques lignes que nous détachons de cet article :

« Ils sont simples ces trucs, comme tous les procédés qui réussissent. Vous avez trente ans,

les gencives rouges, la bouche saine, un bon estomac. Jamais l'ombre d'une carie n'a terni l'émail de vos crocs. Naturellement, vous n'avez oncques mis les pieds chez le dentiste, et c'est pourquoi vous mâcheriez du fer, en le trouvant un peu tendre. Un jour, hélas ! un coup d'air, un froid qui passe, éveille une névralgie dans vos maxillaires et vous courez vous faire soigner. De ce jour vous êtes perdu. Laissez toute espérance à cette porte, comme au seuil de l'enfer.

L'homme de l'art vous installe dans son fauteuil tragique, vous examine, vous scrute et vous fouille la bouche. La dent dont vous souffrez, il n'en a cure : un tampon d'ouate, un collyre et c'est guéri ; la nature elle-même, et toute seule, s'en chargerait. Non ; ce qu'il lui faut, ce qu'il cherche dans les rangs de votre ratelier, c'est une future cliente, une incisive ou une canine mal en point qui vous forcera à revenir bientôt. Et tout à coup :

— Vous avez là, monsieur, dit-il, au fond, à gauche, une molaire en bien mauvais état ?

— Mais elle ne m'a jamais fait de mal.

— N'importe ! Elle vous en fera. Croyez-moi, elle demande des soins.

Que répondrez-vous à cela ? Rien, n'est-ce pas ? Ce spécialiste parle de ce qu'il sait. D'ailleurs sans attendre votre réplique, le dit spécialiste a vivement approché de vous une sorte de chevalet agrémenté d'une roue de rouet mue par une pédale. Vous sentez qu'entre vos lèvres s'introduit une tige de métal qui vient chercher la molaire calomniée et soudain — vrrr ! vrrr ! vrrr ! — quelque chose tourne éperdument sur votre dent et une douleur atroce vous crispe les nerfs.

C'est fini, le dentiste a son emprise sur vous. Huit jours après, un mois plus tard, cette molaire dont jamais vous n'aviez eu à vous plaindre, commencera à vous persécuter. Et vous retourneriez chez l'homme au chevalet vrissant. Cette fois, il vous découvrira une autre dent, innocente jusque-là, elle aussi, et qu'il rendra pour toujours méchante, en un tour de roue. Et jusqu'à votre mort, vous reviendrez vous suspendre à la sonnette du dentiste, les poings aux joues et les yeux hors de la tête. Car votre mâchoire sera à lui, désormais.

Lo vegnolan et cé qu'avai robà son cro.

On gaillà avai robà on cro à non vegnolan et ne volliavè pas que sâi de. Lo vegnolan, que l'aqchenavè, ne fe semblant dè rein et l'âi va demandâ se volliavè lâi veni lavà on èze. L'étâi on gros bossèt qu'on ne pòivè pas nettiyi ein lo semotteint, faillessâi bo et bin on hommo dedein po cein lavà dè sorta. Lo larrè s'einfatè dedein et pas petout lâi est, que lo vegnolan remet vito la portetta. Adon ye montè su lo teno et criè pè lo bondon :

— Es-tou quie ?

— Lo mè peinsò, que fâ l'altro que ne s'ateindâi pas à cliaziacie.

— Eh bin, se te ne mè dit pas tot lo drâi jò t'as met mon cro, mè ràodzâi que tâovro !

L'altro, que n'étâi pas à noce per lé dedein sè peinsâ : Ma fâi y'amo onco mi vairè bé què d'avâi sa tsaravouta dè cro, et lâi fâ : « L'est dein mè z'éboitons, lâodri queri. »

Adon lo vegnolan redoûtâ la portetta et l'altro sè raveintâ dè lé dedein, po allâ queri lo cro, ma diabe lo pas que lavà lo bossèt.

Lè vatzè et lo télégraphe.

L'étâi contrè la Saint-Dénys, quand lè vatzè dècheindront. Dou bravo Fribordzeis s'ein allâvont bin tranquillement sur la route dè Fribor à Bulle avoué un troupe. Io vatequie què senaillire que sè mettont à sè turtâ, et que

vont s'einbommâ contre on poteau dè télégraphe. Ion dâi Fribordzeis séparè lè bitè à force dè « tè raodzâi » ; mà lo bon dè l'affère lè que sacremeintè contre lo télégraphe :

« Diantre sâi fé dè stu treint ! Dis vâi ora, se n'est pas on affère dè la metzance, on inveinchon dâo diablo què stu télégraphe ! Qu'ont-te fautâ dè savâi pè Paris que mè bitè sè sont turtâies iquie. »

Lo bravo Fribordzei créyâi tot bounameint que lè z'eimbonnâies s'ein allâvont assebin su lo fi électrique.

La première société de tempérance.

Les sociétés de tempérance sont aujourd'hui si nombreuses et leur action s'accroissant de jour en jour, nos lecteurs liront sans doute avec intérêt comment cette œuvre a débuté.

Le 6 août 1840, quelques habitants de Baltimore (Etats-Unis), ivrognes de profession, et qui avaient la coutume de se réunir chaque soir dans une taverne du plus bas étage, s'entretenaient un jour, par hasard, de leur misérable vie. Et voilà qu'ils se racontent les uns aux autres leur triste histoire. Frappé du tableau qu'ils viennent de se faire à eux-mêmes de leur profonde dégradation, l'un d'entr'eux s'écrie tout à coup : « Si nous nous formions en association de tempérance!... » Aussitôt dit, aussitôt fait. On prend du papier, on écrit un règlement et chacun signe sur le lieu même.

Le lendemain soir, nos hommes se réunissent de nouveau, reprennent leurs récits de la veille et déplorent de plus en plus leurs égarements. Dès lors ils se virent chaque soir, mais ailleurs qu'au cabaret, s'appliquant à attirer à eux leurs compagnons de débauche.

Quelque incroyable que ce fait paraisse, il n'en est pas moins vrai qu'en peu de semaines 400 ivrognes entrèrent dans l'association, et qu'au bout de quelques mois on comptait à Baltimore 2000 individus ayant renoncé à leurs habitudes d'ivrognerie. Les journaux racontèrent la nouvelle avec éloges et l'œuvre commencée ne fit que prospérer.

La vérité sur la digestion. — Quelques publications populaires prennent plaisir à donner de temps à autre un tableau qui a la prétention d'indiquer le temps nécessaire à la digestion complète des aliments usuels. On y lit, par exemple, que le riz cuit exige une heure, alors que la truite frite demande 30 minutes de plus ; l'oie veut 2 1/2 heures, le bifteck 3 heures, les huîtres 3 h. 20 et ainsi de suite.

Or ce sont là des assertions de pure fantaisie et parfaitement erronées.

La vérité est que la digestion complète d'un bifteck, par exemple, chez l'homme, demande en moyenne 24 heures (et non 3 heures). Ce n'est qu'après 24 heures que l'organisme a absorbé les aliments nutritifs de ce bifteck, en laissant dans l'intestin le résidu inutilisable. La valeur des indications relatives aux autres aliments est à l'avenant.

Pour trouver des cas de digestion complète en 3 heures — ce qui est extraordinairement rapide — il faut s'adresser non pas à l'homme, mais au canard, par exemple, dont la célérité en pareille matière est devenue proverbiale.

Le Tout-Savoir.

Le vin absinthé de M^{me} Porta.

Il y a une cinquantaine d'années de cela, M. l'avocat Porta, qui était alors très en vogue à Lausanne, donnait un jour audience à une riche paysanne prise de la manie des procès. Comme cette dernière avait fait, à pied, près de deux lieues pour venir le consulter, il donna l'ordre à sa cuisinière d'aller chercher une bouteille de son meilleur vin. La domestique, se trompant de casier, apporta une bouteille

de vin absinté et très amer, préparé par M^{me} Porta pour les maux d'estomac.

La paysanne exposait sa cause avec chaleur, mais ses arguments paraissaient plus ou moins suspects à l'avocat, qui écoutait avec attention et n'avait du reste pas l'habitude de se charger des mauvais procès.

— Madame, lui dit-il en lui versant un verre de vin, me dites-vous bien la vérité?...
— Eh ! monsieur l'avocat, fit-elle, en se servant de cette formule vulgaire et grossière : « Je veux que cela me serve de poison si je ne vous dis pas la vérité. »

Puis elle but une gorgée.

Tout-à-coup, M. Porta voit pâlir sa cliente, qui le regarde d'un air égaré.

— Ah ! mon brave monsieur, s'écria-t-elle... ce que c'est pourtant que de mentir !

La pauvre femme, sentant l'amertume du vin absinté, crut un instant que son serment venait de se réaliser, que le vin s'était, en effet, changé en poison.

M. Porta le goûta et tout fut expliqué.

Récréations amusantes. — Prenez les quatre as d'un jeu de cartes ordinaire. Disposez-les en éventail pour les montrer. Tout en causant, pendant que vous les cherchez dans le jeu, soyez assez habile pour glisser sous le premier deux cartes quelconques qui se trouveront complètement masquées.

De la sorte, quand vous pliez l'éventail, votre petit paquet de cartes qui, pour les spectateurs, ne renferme que les quatre as, contient en réalité six cartes disposées dans l'ordre suivant, en commençant par dessus : trois as, deux cartes quelconques, le quatrième as. Placez le tout sous le reste du jeu. Priez ensuite une personne de la société de prendre la carte du dessous et de la mettre en-dessus. Faites mettre ensuite les deux cartes qui, maintenant, se trouvent en-dessous, à des places quelconques dans le jeu.

Pour tout le monde, trois as ont été déplacés, alors qu'en réalité il n'y en a eu qu'un seul, qui a passé au-dessus du jeu. Faites couper. Vous remettez du même coup cet as avec les trois autres qui n'avaient pas changé de place. L'assistance vous verra avec étonnement les montrer tous quatre réunis au milieu du jeu.

Cartes à jouer. — Un écrivain français, M. Merlin, vient de publier un intéressant ouvrage sur les cartes à jouer. Nous extrayons les lignes suivantes de l'élogeux compte-rendu qu'en fait le *Petit Marseillais* :

Sur tous les points du globe où l'Européen a pénétré, les cartes l'ont suivi, dans le sac du soldat, dans les malles du touriste, dans les colis du négociant ; et l'on pourrait juger par la forme de ses cartes et par la nature de ses jeux, de quelle nation européenne l'Indien a reçu sa première civilisation et ses premiers vices. Nul jeu, en effet, n'est plus répandu que le jeu de cartes en Afrique, en Amérique, en Australie, en Chine, en Asie, et l'on ne songe pas sans frémir aux catastrophes, aux ruines que ces morceaux de carton, instruments primitifs de distraction, ont causées dans l'univers.

Le premier qui fabriqua des cartes en France, serait un nommé Jaquemin Grignonneur, peintre, qui en vendit plusieurs jeux à Charles VI, en 1392. Mais ce qu'il y a de certain, cependant, c'est que c'est l'Italie qui, sous le nom de tarot, est la créatrice du jeu de cartes actuel. La carte à jouer ne s'est introduite en France qu'après avoir traversé l'Italie et l'Espagne, où nous la retrouvons avec ses quatre couleurs ou espèces.

Ce qui est d'une originalité intéressante, c'est le caractère moyen-âge que ce jeu a conservé

au milieu de tous les événements politiques et artistiques qui se sont succédé en Europe.

Les figures allégoriques, emblèmes naifs des craintes ou des espérances, ont résisté au temps ; les deniers sont restés, en Espagne, le signe de l'argent ; les bâtons signifient toujours le châtiment ; l'épée indique la noblesse, et, en France, les rois, les reines, les valets, n'ont pas été emportés par la tourmente révolutionnaire.

Ce n'est pas qu'on n'ait tenté de démocratiser les cartes, mais tous les efforts se sont brisés contre la routine des joueurs. Il y a bien eu quelques essais maladroits, celui qui, par exemple, en 1889, avait substitué au jeu actuel le jeu dit *Boulanger*, dans lequel le roi de pique était remplacé par le général ; cet autre des Napoléons et des impératrices ; mais aucun ne réussit et le gouvernement prit un décret du 26 mars 1889, indiquant comme type définitif celui de 1792, dû à David d'Angers.

Le gouvernement français est le grand entrepreneur des cartes à jouer, et son intervention dans leur fabrication et leur vente est considérable. C'est lui qui fournit à tous les fabricants des feuilles gravées, et ces derniers n'ont plus qu'à les colorier ; c'est lui qui, par un impôt toujours progressif, retire les plus gros bénéfices de cette fabrication. Le rendement de l'impôt sur les cartes à jouer s'élève aujourd'hui à plus de deux millions de francs.

Bibliographie. — Bien qu'il soit un peu tard, nous tenons cependant à dire un mot des intéressantes brochures publiées par l'Association pour la publicité pratique et économique : *Les vins vaudois et Lausanne et ses environs par le Tramway électrique*. La notice sur notre vignoble, aussi complète qu'élégamment écrite, constitue une excellente réclame en faveur des produits de la vigne. Elle mérite d'être encouragée.

Non moins réussie est la brochure sur Lausanne et les tramways. Abondant en renseignements, donnant des itinéraires de promenades par le tram, elle sera d'une grande utilité pour les étrangers. Le prix de ces jolies publications est de 40 c. seulement.

Atlas de géographie historique, de F. Schrader, directeur des travaux cartographiques de la librairie Hachette, à Paris. Cette magnifique publication est maintenant complète. Les deux dernières livraisons viennent de paraître. L'une nous donne les cartes suivantes : *L'extension de l'histoire sur la terre*, très intéressante à consulter ; *l'Empire arabe* ; *l'Europe centrale et occidentale, en 1494*. L'autre contient : *Le monde à l'époque des premières Croisades* ; *le domaine de la guerre de 100 ans* ; *l'Europe de Charles-Quint et de Soliman*. Puis vient une livraison supplémentaire avec la carte du *Monde mongol*, accompagnée d'une table des matières et d'un index alphabétique facilitant toutes les recherches. On sait que chaque carte est accompagnée de plusieurs pages de texte qui donnent à l'atlas un attrait tout particulier. — En vente à la librairie B. Benda, à Lausanne.

Ambre — Une de nos abonnées de Berne, qui oublie de nous donner son adresse, nous demande de lui indiquer le moyen de « recoller » l'ambre. Nous lui répondons par l'organe du journal :

Pour souder ensemble deux morceaux d'ambre jaune, on les humecte d'abord avec une solution de potasse caustique, et on les presse à chaud l'un contre l'autre. Les deux morceaux se collent si parfaitement, qu'après l'opération on n'aperçoit aucune trace du joint.

Notre abonnée n'a donc qu'à s'adresser à un droguiste qui lui indiquera le moyen d'obtenir une solution de potasse caustique propre à cette opération.

Taches de graisse sur les étoffes à couleurs tendres. — La benzine offre l'inconvénient de laisser subsister une auréole autour de l'endroit qui a été délavé ; aussi lorsqu'il s'agit de couleurs très délicates est-il préférable de se servir d'éther sulfurique rectifié, lequel enlève les taches sans laisser la moindre trace.

Charade.

Chez le peuple romain, aux beaux jours de sa gloire,
On a vu mon premier de pompe environné,
Servir souvent à rendre, après une victoire,
Les honneurs du triomphe aux héros décerné.
D'un bon cœur mon dernier annonce la présence ;
Et de crainte, lecteur, que tu ne cherches mal,
Apprends que dans les champs, mon tout prenant
Est le mets favori d'un stupide animal. [naissance,

Boutades.

Une enseigne bizarre :

Les débats de la dernière session d'assises de la Vendée ont révélé l'existence, à Luçon, d'une auberge dont l'enseigne, tout à fait moyennageuse, porte cette mention : *Aux quatre à craindre*, avec, au-dessous, la représentation d'un chat, d'un singe, d'une femme et d'un juge.

« On demande des ouvrières de 16 à 30 ans pour un travail facile. — Ouvrage toute l'année, ainsi qu'un jeune homme de 13 à 15 ans. »

Qu'on donne à ces dames de l'ouvrage toute l'année dans un travail facile, rien de mieux ; mais qu'on leur donne avec cela un jeune homme de 13 à 15 ans, je réclame.

Dialogue féminin :

— Comment, vous trouvez jolie madame B... Une blonde fadassé, avec un grand nez, un grand front, une grande bouche !...

— Elle a la bouche un peu grande, c'est vrai, mais si gentiment meublée !...

— Eh bien ! qu'est-ce qui vous prouve qu'elle soit dans ses meubles ?...

Relevé dans le carnet d'un loqueteux philosophe :

« Je trouve qu'en France on s'occupe trop des gens inondés et pas assez de ceux qui sont à sec ! »

Maman, disait hier le petit Ernest, Yvette a reçu de toi un piano ; achète-moi une bicyclette.

— Pourquoi ?

— Pour pouvoir me sauver quand elle joue.

Deux Lausannois discutent de la pluie et du beau temps. L'un deux compte au moins 84 à 85 ans et l'autre 70.

— A propos, fait ce dernier, la lune a renouvelé hier, nous allons avoir le beau temps, j'espère.

— C'est du moins ce que disent les vieux, répond l'autre.

Dans une gare de départ :

— Comment faites-vous pour visiter Rome en deux jours ?

— C'est bien simple. Nous sommes trois. Ma femme visite les églises, ma fille les musées, et moi les cafés et les restaurants. Le soir, nous nous réunissons et nous nous racontons mutuellement nos impressions.

Un affreux mendiant se présente, humble et suppliant, chez M. X...

— Comment, encore vous ! s'écrie M. X..... Je vous avais pourtant dit de ne pas rêver.

Le mendiant, sans se troubler :

— Excusez-moi, monsieur, c'est la faute de mon secrétaire, qui a oublié de rayer votre nom sur ma liste...

THÉÂTRE. — Demain, dimanche, de nouveau *Hamlet*. Le drame en vers de MM. Alex. Dumas et P. Maurice, est une traduction fidèle du chef-d'œuvre de Shakespeare. Nous engageons vivement les nombreuses personnes qui ne peuvent profiter du théâtre que le dimanche, de ne point manquer la représentation de demain. Rideau à 8 heures.

L. MONNET

Lausanne — Imprimerie Guilloud-Hova